

Formation « Coach Professionnel »

Programme et Ingénierie pédagogique

Programme RNCP Niveau 6 - Fiche RNCP n°38005

SOMMAIRE

I.	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	2
II.	PRÉ-REQUIS	3
III.	PROGRAMME PEDAGOGIQUE	3
IV	DUREE DE LA FORMATION & INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE	6
V	DÉTAIL DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	7
VI	MODALITES D'ORGANISATION	9
VII	ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE	10
VIII	MOYENS ET MODALITES TECHNIQUES	11
IX	ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION	12

I. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le programme de formation a pour objectifs pédagogiques de permettre au bénéficiaire d'exercer le métier de Coach professionnel et les activités suivantes découpées en **4 Blocs de compétences** :

BLOC 1 : Conduite d'entretien exploratoire, analyse des besoins du client et formalisation d'une prestation de coaching individuel ou collectif

- Activité 1 : Accueil, découverte et traitement de la demande du client avec exploration méthodique de la problématique et mise au jour des besoins du client
 - Préparation de l'entretien de découverte en réalisant une étude de l'environnement professionnel liée à la future prestation de coaching en lien avec les enjeux sectoriels et le profil de l'entreprise
 - Mise en œuvre de l'entretien de découverte (présentation et cadrage intervention, clarification de la demande du client, validation adéquation prestation coaching)
- Activité 2 : Formalisation d'une proposition d'accompagnement de coaching au bénéficiaire et/ou aux différentes parties intéressées au travers d'un contrat précisant les obligations de chacun
 - Formalisation des objectifs du client et des critères d'atteintes de ceux-ci en lien avec l'analyse de l'environnement et le diagnostic partagé avec le client afin d'élaborer le contrat d'accompagnement de coaching
 - Contractualisation de l'intervention de coaching détaillant les objectifs et résultats attendus, le contenu de la prestation, la durée, le prix, et le planning prévisionnel de l'intervention.

BLOC 2 : Réalisation d'une prestation complète de coaching individuel ou collectif

- Activité 1. Mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement
 - Création d'un espace d'échange permettant d'établir une relation de confiance au travers d'une méthodologie d'approche centrée sur le client afin de sécuriser le déploiement du processus de coaching dans le respect de l'identité du client
 - Élaboration d'une stratégie d'intervention de coaching individuel et/ou collectif définie dans le temps et tenant compte du profil et de l'environnement professionnel du client (champ lexical, cadre de référence, historique professionnel, ressources et limites, culture d'entreprise, ...)
 - Reformulation de l'objectif précis suite à la validation partagée du cadre d'intervention avec le client en lien avec les résultats du diagnostic
- Activité 2. Déploiement de la prestation de coaching professionnel individuel ou collectif
 - Réalisation des séances de coaching dans le cadre de la stratégie déterminée à partir des objectifs du client
 - Ajustement du processus de coaching individuel et/ou collectif en fonction de l'évaluation de la progression du client
- Activité 3. Clôture du coaching
 - Analyse et bilan partagé avec le client et/ou les parties intéressées de la prestation de coaching en lien avec les objectifs contractualisés
 - Clôture du processus de coaching en s'assurant de l'engagement du client sur la mise en œuvre des apprentissages et son autonomie
 - Développement professionnel continu de sa pratique professionnelle en élaborant une auto-évaluation de sa pratique

BLOC 3 : Élaboration et animation d'une action de formation sur mesure pour compléter et optimiser sa prestation de coaching individuel ou collectif

- Activité 1. Élaboration de modalités et de contenus pédagogiques sur mesure
 - Définition des objectifs pédagogiques en fonction du besoin du client : développement des compétences, évolution professionnelle, transformation collective de l'organisation, ...
 - Choix des modalités de formation, de l'ingénierie pédagogique la plus adaptée à l'atteinte des objectifs pédagogiques : présentiel, FEST, distanciel, blended, individuel et/ou collectif, en synchrone ou en asynchrone, et des outils digitaux

- Élaboration de supports pédagogiques, de méthodes et techniques pédagogiques sur mesure en lien avec le profil du client
- Activité 2. Animation d'une action de formation individuelle et/ou collective
 - Animation de la formation avec une posture de coach professionnel pour optimiser la gestion et la progression du groupe au travers des interactions, des prises de parole, des réponses aux questions, des recadrages et des besoins spécifiques de chacun Mobilisation des techniques et outils du coaching pour favoriser l'acquisition des savoirs-être et savoir-faire professionnels des apprenants dans le cadre d'une animation de formation
- Activité 3. Réalisation du bilan des apprentissages et des progrès du client en lien avec ses objectifs
 - Définition et construction des modalités d'évaluation en présentiel et/ou à distance. Création ou adaptation d'outils d'évaluation pour : prérequis ; acquisitions en cours et à l'issue de la formation ; compétences à l'issue de la formation ; niveau de satisfaction des apprenants ; critères et indicateurs de réussite en lien avec le processus de coaching.

BLOC 4 : Création, gestion et développement de son activité de Coach Professionnel

- Activité 1. Création, gestion et pilotage de l'activité économique de Coach Professionnel au sein d'une structure existante ou en création
 - Réalisation d'une étude de marché et d'un business plan validant l'opportunité et la faisabilité d'installation dans le métier de coach professionnel
 - Création de l'activité (choix du statut juridique et fiscal, localisation géographique, stratégie commerciale, ...) et de sa structure entrepreneuriale ou intégration dans une structure déjà existante en tant que Coach Professionnel en s'appuyant sur une étude de marché et un business plan
 - Gestion de l'activité marketing et commerciale avec définition d'une stratégie de prospection, élaboration d'un argumentaire commercial en lien avec son activité et sa clientèle cible, mise en place d'une stratégie de communication (utilisation des réseaux sociaux, prescripteurs, réseaux professionnels ...)
 - Gestion de l'activité comptable et financière, administrative et réglementaire en lien avec les normes professionnelles, élaboration d'un budget prévisionnel, pilotage avec tableaux de bord en temps réel des objectifs de résultats, veille juridique
- Activité 2. Consolidation et pérennisation de son activité et de ses compétences au bénéfice du développement de sa clientèle
 - Développement de son activité économique de Coach Professionnel en réalisant une veille métier permettant d'anticiper les évolutions et les besoins du marché ; en intégrant un dispositif d'accompagnement au sein d'une structure existante ; en mobilisant les réseaux de prescripteurs et en créant des partenariats en vue de répondre à des appels d'offre dans le cadre d'une création d'entreprise.
 - Développement professionnel continu de ses compétences en mettant en œuvre un plan de développement professionnel continu afin de répondre aux enjeux socio-économiques et ainsi pérenniser ses missions de coaching

Cette formation certifiante, sous réserve de la réussite aux épreuves d'évaluation, permet au stagiaire d'acquérir et de valider les **37 compétences du référentiel métier de Coach Professionnel** validé sous le numéro d'enregistrement RNCP 38005 par décision de la commission certification de France Compétences du 20/09/2023.

II. PRÉ-REQUIS

Afin de pouvoir entrer en formation et suivre le parcours certifiant, le bénéficiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, les prérequis suivants : -Justifier d'un niveau de formation initiale de niveau 5 (BAC +2) a minima ; -Avoir une expérience professionnelle d'a minima 3 ans en tant que manager, responsable RH, formateur, consultant, professionnel de la relation d'aide ; --Réaliser un entretien de positionnement avec un Coach Professionnel membre de l'équipe pédagogique et avoir transmis un dossier de candidature avec les pièces justificatives (CV et diplômes). Si le bénéficiaire n'a pas le niveau minimum requis de BAC+ 2 à l'entrée en formation, un dossier de VAP (Validation des Acquis Professionnels) pourra être déposé auprès de l'Organisme de Formation Linkup Coaching lors du parcours d'admission avant l'entrée en formation.

III. PROGRAMME PEDAGOGIQUE

BLOC 1

MODULE 1 - LE COACHING : FONDEMENTS EPISTEMOLOGIQUES, THEORIQUES ET ETHIQUES

Origine et épistémologie du coaching
Place et apport du coaching dans les métiers de la relation d'aide
Repères méthodologiques et déontologiques
Champs d'intervention du coaching
Le métier de coach aujourd'hui

MODULE 2 - DE LA PRESENTATION DU COACH A LA DEMANDE : LA CONTRACTUALISATION

Cadre et processus de coaching
Le premier entretien
Analyse et typologie des demandes
Protocole de formulation et de détermination de l'objectif
Le contrat

BLOC 2

MODULE 3 - PRAGMATIQUE DE LA RELATION 1 : LES FONDAMENTAUX DES TECHNIQUES D'ENTRETIEN

Nature et finalité de la relation d'aide	Transactions et jeux relationnels
Identité et posture du coach dans la relation	Repères neurobiologiques, affects, filtres, inférences et interprétations
Introduction au rapport collaboratif	Relations dysfonctionnelles
Outils opérationnels de l'écoute active	Transfert / Contre-transfert
Pratique de l'entretien de coaching	

MODULE 4 - PRAGMATIQUE DE LA RELATION 2 : ART ET MAÎTRISE DU QUESTIONNEMENT

Questionnement socratique et Typologie de questionnement
Stratégies de questionnement de l'objectif
Filtres sémantiques et questionnement
Pratique du questionnement

MODULE 5 - APPREHENSION DU SYSTEME CLIENT 1 : CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Théories de la personnalité et coaching	Besoins, plaisirs et estime de soi
Épistémologie des croyances, cognition, biais cognitifs et fusions	Limites et confiance en soi
Flexibilité psychologique et structure du langage	Émotions, habilité et Intelligence émotionnelle
Introduction à la sémantique générale	Les leviers motivationnels
Cohérence et congruence individuelle - Valeur et affirmation de soi	

MODULE 6 - APPRÉHENSION DU SYSTÈME CLIENT 2 : TRANSITION, RUPTURES ET CHANGEMENTS

Approches théoriques et pratiques du changement	Scénarios d'échec et scénarios de réussite
Méconnaissances et Apprentissages – Processus de deuil	Modélisation des stratégies de réussite
Les outils opérationnels du coaching de transition	
Âges de la vie et Scénario de vie	

MODULE 7 - LES OUTILS DE L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

Introduction à l'approche systémique Les notions de rôles et d'identité : l'individu dans son environnement
Connaissance de soi et construction mentale de l'individu
Domaines de consciences
Exploration systémique - clarification des demandes
Résolution de problème

MODULE 8 - GESTION DU STRESS

Épistémologie du stress et des risques psychosociaux
Toxicité des facteurs de stress
Mécanismes émotionnels et systèmes de réponse aux facteurs de stress
Analyse fonctionnelle et évaluation

MODULE 9 - COACHING DE MANAGER ET DE DIRIGEANT

Spécificité du coaching de dirigeant
Types de leadership De l'ego au soi - intelligence émotionnelle
La question du sens
Représentation et fonction
Équilibre Pouvoir / Identité Contrat tripartite

MODULE 10 - COACHING D'ÉQUIPE

La cohésion des équipes - Éléments de dynamique des groupes
Modèle et logique de développement des équipes
Les phénomènes à l'œuvre dans les équipes au travail
Rôles et identité
Le manager et l'équipe
Grilles d'observation du travail en équipe
Grilles d'évaluation de la performance collective
Zones et principes d'intervention en coaching d'équipe
Les outils de la créativité
Les outils de l'intelligence collective
Protocole de décision
Posture du coach en coaching d'équipe

MODULE 11 - COACHING STRATEGIQUE

Repères théoriques et pratiques : Agir sur la culture et les comportements organisationnels
Intelligence collaborative et cohésion : Les jeux, les acteurs, le cadre
Autorité - Pouvoir - Influence
Conduite du changement
Appreciative Inquiry
Coaching Interculturel (Modèle ECLET)

BLOC 3

MODULE 12 - L'ANDRAGOGIE : LA PÉDAGOGIE DES ADULTES

Les théories influençant le processus d'apprentissage des adultes
La situation andragogique, entre processus, caractéristiques, cycle et types d'apprentissage des adultes
Les approches et pratiques pédagogiques adaptées à l'adultes et leurs domaines d'application
Le rôle, les compétences d'un formateur d'adultes et formateur professionnel 2.0

MODULE 13 - TECHNIQUES ET OUTILS DU FORMATEUR COACH

La conception d'un dispositif de formation
Le moment ingénierie
Identifier le besoin & clarifier la demande de formation

MODULE 14 - L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE - LA CONCEPTION D'UN MODULE DE FORMATION

Les 5 grandes étapes de la conception d'une solution formative La structure type d'une séquence pédagogique
Formulation des objectifs de la formation La conception d'un synopsis pédagogique
Les méthodes pédagogiques

MODULE 15 - LES TECHNIQUES D'ANIMATION D'UN COACH FORMATEUR

Le formateur coach en situation d'apprentissage
Les techniques de communication du formateur coach

Les 4 dimensions comportementales d'un formateur coach
Conduire une séance de formation

MODULE 16 - LA GESTION D'UN GROUPE EN FORMATION

Comment fonctionne un groupe d'adultes en formation ?
Quel style avoir face à un groupe ?
Les stratégies de l'animateur en situations difficiles

Les styles de stagiaires
S'adapter aux personnages du groupe

BLOC 4

MODULE 17 - MAÎTRISER LES ÉTAPES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE POUR RÉUSSIR SON PROJET ENTREPRENEURIAL

Introduction à la création d'entreprise
Les logiques entrepreneuriales
Les étapes clés de la création d'entreprise

MODULE 18 - DÉFINIR UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE À SA CIBLE

Valoriser son parcours professionnel pour appuyer son projet
Étudier son marché pour mieux positionner son offre
Poser les bases d'une proposition de valeur différenciante

MODULE 19 - DÉFINIR SA PROPOSITION DE VALEUR

Définir son identité d'entrepreneur-e : valeurs et motivations
Comprendre les obligations posturales des dirigeant-es
Rentabilité et revenu prévisionnel

MODULE 20 - FORMALISER SON BUSINESS PLAN

Les éléments du business plan
Les différents types de statut
Les outils pour synthétiser le travail de recherche sur son marché

MODULE 21 - FAIRE CONNAITRE ET DEVELOPPER SON ENTREPRISE

Définir une stratégie d'entreprise adaptée
Les stratégies de rupture : blue ocean
Définir un plan de communication en fonction de sa cible
Pitcher et closer

MODULE 22 - ASSURER UNE GESTION D'ENTREPRISE EQUILIBREE

Définir son plan personnel d'organisation
Gestion du temps et gestion des priorités

IV. DUREE DE LA FORMATION & INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

DUREE TOTALE DE LA FORMATION : 456 heures (8 à 9 mois)

PRESENTIEL SYNCHRONE - 150 heures

- **120 heures de Séminaires sur 15 jours :**
 - Deux séminaires en présentiel en salle ou en visio de 5 jours (80 heures - 8 h par jour)
 - Un séminaire en visio de 2 jours consacrés au bloc 3 (16 heures)
 - Un séminaire en visio de 3 jours consacré à l'évaluation (24 heures - 8 h par jour)

- **30h de présentiel synchrone en visio :**
 - 8h d'ateliers fondamentaux du coaching :
 - Fondamentaux du coaching : Clarification de l'objectif (4h)
 - Fondamentaux du coaching : Drivers + AT + transitions + changements (4h)
 - 8h d'ateliers entrepreneuriat :
 - Atelier fondamentaux de l'entrepreneuriat (4h)
 - Atelier entrepreneuriat 1 : monter son entreprise (2h)
 - Atelier entrepreneuriat 2 : développer son activité (2h)
 - 6h d'analyse de pratique individualisée supervisées en groupe par un coach formateur senior
 - 3h de tutorat de mémoire
 - 1h de supervision individuelle
 - 4h de visio-conférence sur les thèmes suivants : Éthique et déontologie (1h30) ; Bibliographie du coaching (1h) ; Point Parcours et Certification (1h30)

PRESENTIEL ASYNCHRONE – 204 heures

- **134 heures d'e-learning supervisé :**

Formation en ligne (FOAD, Formation Ouverte À Distance) sur notre plateforme Linkup Pilot - Accès par l'Université en ligne à tous nos supports théoriques, outils opérationnels, bibliothèques d'études de cas et plus largement à toutes les ressources pédagogiques multimédia de notre plate- forme d'enseignement à distance : Adresse de connexion : <https://linkupilot.com/> - connexion avec un identifiant et un mot de passe communiqué à la suite du premier séminaire.

 - Apports théoriques, textes théoriques et critiques
 - Cas de coaching pratique
 - Travaux thématiques individuels et collectifs
 - Exercices pratiques
 - Forums interactifs
 - Travaux dirigés
 - Évaluations/Quizz
 - Suivi pédagogique
- **70 heures (minimum) de travail personnel dont travaux encadrés à rendre :**
 - Étude de cas
 - Contrat de coaching
 - Mémoire technique
 - Proposition pédagogique et commerciale
 - Document descriptif du projet professionnel
 - Plan d'action d'amélioration continue / grille d'auto-évaluation de sa pratique

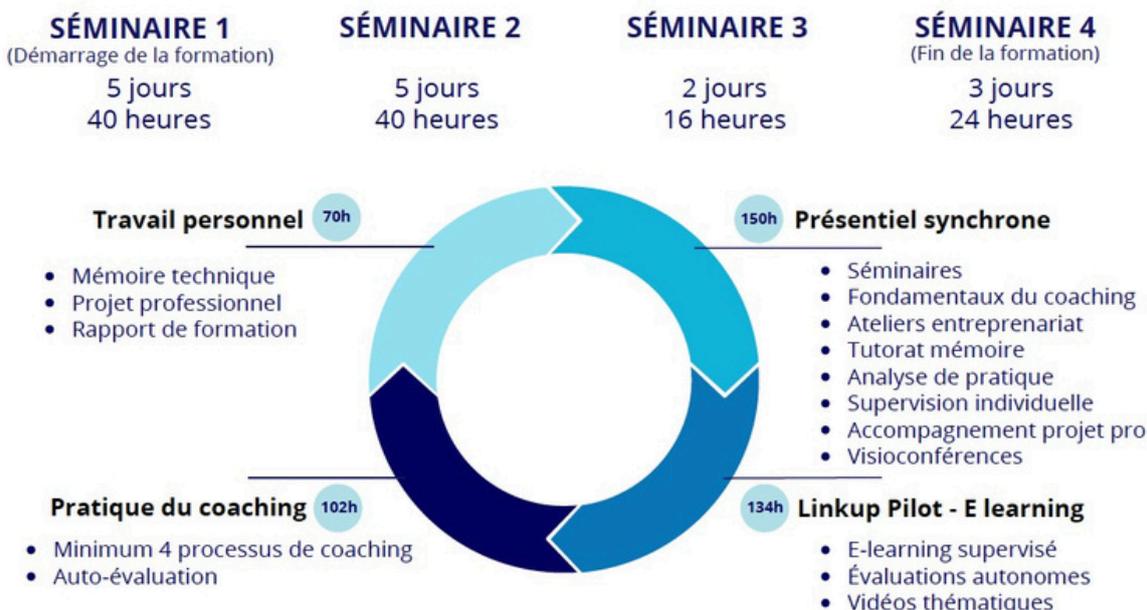
PRATIQUE DU COACHING ENCADRÉE – 102 heures

- **102 heures de pratique : réalisation de quatre processus de coaching (8 séances minimum par processus)**
 - Rédaction du contrat (30 minutes par processus – 2h)
 - Préparation des séances (8h par processus, soit 1h par séance – 32h)
 - Réalisation des séances (8h par processus, soit 1h par séance – 32h)
 - Rapports de coaching (8h par processus, soit 1h par séance – 32h)
 - Auto-évaluation de la pratique (1 heure par processus – 4h)

FORMATION "COACH PROFESSIONNEL"

Parcours complet - Certification RNCP #38005

456h de formation sur 8-10 mois



V.DÉTAIL DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES & DES MODALITÉS D'ÉVALUATION

DEVENIR COACH PROFESSIONNEL CERTIFIÉ - Formation certifiante RNCP niveau 6

Durée 456 heures / 8 à 10 mois

BLOC PÉDAGOGIQUE N°1

BLOC 1 : 31 heures de formation & évaluation

- Jour 1 du séminaire 1 : 1 jours (8h)
- Atelier 1 fondamentaux du coaching (4h)
- Supervision individuelle (1h)
- Cours contractualisation (2h)
- E-learning (16h)

3 épreuves d'évaluation

- Épreuve 1 : Étude de cas réalisé sur Linkup Pilot
- Épreuve 2 : Mise en situation professionnelle réalisée lors de la supervision individuelle
- Épreuve 3 : Rédaction d'un contrat de coaching à déposer sur Linkup Pilot

BLOC PÉDAGOGIQUE N°2

BLOC 2 : 331 heures de formation & évaluation

- Jour 2, 3, 4 et 5 du séminaire 1 : 4 jours (32h)
- Séminaire 2 : 5 jours (40h)
- Jour 1 et 2 du séminaire 4 : 2 jours (16h)

- Atelier 2 « les fondamentaux du coaching » : (4h)
- Trois visio-conférences sur les thèmes suivants : Éthique et déontologie (1h30) ; Bibliographie du coaching (1h) ; Point Parcours et Certification (1h30)
- 6 séances d'analyse de pratique individualisée supervisées en groupe par un coach formateur senior (6h)
- 3 séances de tutorat de mémoire individuel (3h) : accompagnement personnalisé du mémoire avec un coach senior de l'équipe pédagogique. Chaque stagiaire sollicite en fonction de son avancée pédagogique un rendez-vous téléphonique d'une heure avec son tuteur de mémoire (dédié après le deuxième séminaire en présentiel) via le service de la Coordination pédagogique (adresse mail : supervision@linkup-coaching.com)
- Pratique de coaching – minimum 4 processus de coaching complets de 8 séances (94h)
- Travail personnel : - travaux à rendre dans le cadre de la certification (60h)
- E-learning (72h)

3 épreuves d'évaluation

- Épreuve 1 : Rédaction de 3 rapports de coaching professionnel à déposer sur Linkup Pilot
- Épreuve 2 : Mise en situation professionnelle - Supervision
- Épreuve 3 : Mémoire technique : rédaction + soutenance oral

BLOC PÉDAGOGIQUE N°3

BLOC 3 : 48 heures de formation & évaluation

- Séminaire 3 : 2 jours (16h)
- Jour 3 du séminaire 4 : 1 jour (8h)
- Travail personnel – rapport de formation (4h)
- E-learning (20h)

2 épreuves d'évaluation

- Épreuve 1 : Formalisation d'un document descriptif pédagogique à partir d'une situation concrète proposée par le candidat à déposer sur Linkup Pilot
- Épreuve 2 : Étude de cas avec mise en situation en présentiel réalisée lors du séminaire 4

BLOC PÉDAGOGIQUE N°4

BLOC 4 : 46 heures de formation & évaluation

- Ateliers 1 et 2 « Accompagnement de projet professionnel » de 2 heures chacun (4h)
- Atelier « Fondamentaux de l'entreprenariat » (4h)
- Travail personnel – grille d'autoévaluation (6h)
- Travail personnel – rapport de projet professionnel de (6h)
- E-learning (26h)

3 épreuves d'évaluation

- Épreuve 1 : Production d'un document descriptif du projet professionnel à déposer sur Linkup Pilot et soutenance orale.
- Épreuve 2 : Sur la base du projet professionnel du candidat, réalisation d'un entretien commercial de 20 minutes
- Epreuve n°3 : Rédaction d'un plan d'action d'amélioration continue à partir d'une grille d'auto-évaluation de sa pratique professionnelle - à déposer sur Linkup Pilot

VI. MODALITES D'ORGANISATION

Les modalités d'organisation (lieux et dates) sont spécifiques à chaque session au choix du client.

Elles sont détaillées dans le contrat ou la convention de formation signé par le client ainsi que dans son dossier d'accueil.

VII. ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du centre de formation Linkup Coaching est composée d'une équipe plurielle de 10 formateurs, tous coachs professionnels certifiés en activité et tuteur de mémoire.

Théophile Laroussinie

Président Linkup Coaching – Directeur des Programmes et de la Recherche
Coach Consultant Certifié RNCP 7
Consultant & Coach formateur de la formation "Devenir Coach Professionnel"
Doctorant et Chargé de cours en sociologie à Sorbonne Université
Tuteur de mémoire de coachs en activité

Béatrice Girard

Directrice Développement commercial et communication – Relations entreprises – relations clients
Coach consultante certifiée RNCP 7
Consultante et Coach formatrice de la formation "Devenir Coach Professionnel"
Superviseuse de coachs en activité
Master II EDEP - Ecole de commerce et de direction d'entreprise de Paris Consultante
en communication événementielle - événements internationaux Experte en
organisations et stratégies d'entreprises
Tutrice de mémoire de coachs en activité
Membre du bureau LINKUP ALUMNI

Cécile Nogueira

Coach Consultant Certifié RNCP 7
Consultante & Coach formatrice de la formation "Devenir Coach Professionnel"
Consultante & intervenante ESSCA insertion professionnelle & RSE – Management – Conduite de Projet à l'université de
Cergy-Pontoise
Animatrice de la Spécialisation « Techniques de coaching des dirigeants et de leurs organisations » Tutrice de
mémoire de coachs en activité

Hafida Elmesbahi

Coach Consultant Certifiée RNCP 7
Consultante & Coach formatrice de la formation "Devenir Coach Professionnel"
Superviseuse de coachs
Animatrice des Spécialisations

- Gestion de Carrière et Évolution Professionnelle
- Transformation Innovation
- Coach Formateur
- Techniques de coaching des dirigeants et de leurs organisations

Tutrice de mémoire de coachs en activité

Nawel Hafiz

Coach Consultant Certifié RNCP 7
Consultante & Coach formatrice de la formation "Devenir Coach Professionnel" Certifiée
en Codéveloppement
Master ESSEC Executive Education Ressources Humaines et Management
Tutrice de mémoire de coachs en activité

Loïc Henry

Coach Consultant Certifié RNCP 7

Consultant & Coach formateur de la formation "Devenir Coach Professionnel"

Intervenant Haute École de Commerce Foreign Exchange Options (HEC Accelerated track & HEC Business track)

Animateur de la Spécialisation « Techniques de coaching des dirigeants et de leurs organisations »

Tuteur de mémoire de coachs en activité

Mohamed Nasraddine Belfali

Coach Consultant certifié RNCP 7

Formateur et superviseur de Coachs en activité

Consultant sénior et conférencier

Spécialiste en Intelligence émotionnelle et en Communication Non Violente

Animateur des Spécialisations

- Coaching Scolaire
- Coaching CNV et Gestion des conflits
- Gestion du stress

Auteur du livre « Intelligence émotionnelle & coaching - La communication Non-violente comme outil d'accompagnement »

Membre du Département Recherches et Développement de Linkup Coaching.

Édouard Fillon

Coach Consultant Certifié RNCP 7

Consultant & Coach formateur de la formation "Devenir Coach Professionnel"

Animateur des Spécialisations

- Gestion du Stress
- Coaching et Bilan de compétences

Tuteur de mémoire de coachs en activité

Marc Manouguian

Coach Consultant Certifié RNCP 7

Consultant spécialisé en RSE & Coach formateur de la formation "Devenir Coach Professionnel"

"Animateur des Spécialisations

- Technique de coaching des dirigeants et de leurs organisations

Tuteur de mémoire de coachs en activité

Didier Duval

Coach Consultant Certifié RNCP 7

Consultant & Coach formateur de la formation "Devenir Coach Professionnel"

Tuteur de mémoire de coachs en activité

VIII. MOYENS ET MODALITES TECHNIQUES

- Un livret de formation « Devenir Coach Professionnel Certifié » sous format numérique est remis à chaque participant en début de session de formation.
- Accès sur l'université en ligne « Linkup Pilot » à tous nos supports théoriques, outils opérationnels, bibliothèques d'études de cas et plus largement à toutes les ressources pédagogiques multimédia de notre plate-forme d'enseignement à distance :
 - Adresse de connexion à l'université en ligne : <https://linkuppilot.com/>
 - Connexion avec un identifiant et un mot de passe communiqué suite au premier séminaire.

- Une hotline est dédiée aux stagiaires en cours de processus de formation et ouverte du lundi au jeudi : 9h00-18h00 et le vendredi de 9h00 à 17h00 au 01.39.46.94.56 et leur permet un contact direct avec le service de coordination pédagogique et également de pouvoir échanger avec un membre de l'équipe pédagogique en cas de difficultés lors de la réalisation des travaux à distance.
- Un mail dédié : supervision@linkup-coaching.com
- Un tuteur de mémoire est attribué par stagiaire – tous les tuteurs de mémoire sont membres de l'équipe pédagogique, tous coachs professionnels certifiés ayant une grande connaissance et maîtrise du coaching de manière opérationnelle.
 - Disponibilités du tuteur : Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 Temps de réponse : de 24 à 72 heures maximum pour obtenir un rdv téléphonique individualisé, sauf disponibilité immédiate du superviseur (supervision@linkup-coaching.com)
- Suivi administratif des stagiaires par le service inscriptions : service.inscriptions@linkup-coaching.com

IX.SUIVI, ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

Le suivi de l'assiduité du stagiaire est réalisé au travers :

- Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par ½ journée pour les heures de formations en séminaires et contresignées par le suivi pédagogique. Les heures restantes de présentiel synchrone sont contrôlées via Zoom.
- De la réalisation des modules e-learning.
- Des travaux attendus effectivement rendus.

A l'issue de la formation :

- **Un questionnaire de satisfaction** est transmis aux stagiaires en fin de formation afin d'évaluer leur satisfaction concernant le contenu pédagogique, l'organisation, l'équipe pédagogique, l'atteinte des objectifs et les compétences acquises. Ce questionnaire permet à notre organisme de formation d'améliorer de façon continue notre offre de formation.
- **Un Certificat de réalisation de la formation** est remis au stagiaire attestant des heures réellement réalisées durant son parcours de formation
- **Un parchemin officiel validant la certification obtenue** : à l'issue de la formation, du passage de toutes les épreuves d'évaluation et de l'évaluation effective du candidat par les jury d'évaluation selon les critères définis (cf. règlement de la certification), un jury de certification se réunit dans le mois suivant la fin de la formation du candidat afin de statuer sur la validation de sa certification.